



HAL
open science

Des efforts de restructuration sont à faire dans l'industrie agroalimentaire

Foued Cheriet

► **To cite this version:**

Foued Cheriet. Des efforts de restructuration sont à faire dans l'industrie agroalimentaire. 2014, pp.4-4. hal-02629438

HAL Id: hal-02629438

<https://hal.inrae.fr/hal-02629438>

Submitted on 27 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les importations, ce mal nécessaire

Le volume des importations de matières premières et d'intrants en Algérie connaît régulièrement des hausses puis des baisses. La courbe n'est jamais au bout fixe, mais elle engloutit systématiquement des milliards de dollars chaque année.

L'importation des matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état a été recadrée récemment par un décret exécutif publié au Journal officiel n° 21, modifiant et complétant celui de 2005 relatif à cette activité.

Selon le nouveau texte, signé début avril, par le Premier ministre Abdelmalek Sellal, il est stipulé que dans le cadre de l'importation de ces produits, les sociétés commerciales sont tenues «de disposer d'infrastructures de stockage et de distribution appropriées».

Ces infrastructures doivent être «aménagées en fonction de la nature du volume et des nécessités de stockage et de protection des marchandises, objet de cette activité, et être facilement contrôlables par les services habilités». Les sociétés d'importation ont pour obligation aussi d'utiliser des moyens de transport adaptés aux spécificités de leurs activités, de prendre les mesures nécessaires pour le contrôle de la conformité du produit importé avant son ad-



mission sur le territoire national, conformément à la loi, lit-on dans le nouveau décret.

Ainsi, il est impératif pour les sociétés importatrices nouvellement créées d'obtenir auprès du ministère du Commerce un certificat attestant du respect des conditions fixées, alors que celles déjà en activité disposent d'un délai d'une année pour se conformer à cette nouvelle réglementation. Selon les chiffres

du Centre national du registre du commerce, quelque 35.518 sociétés activant dans la branche de l'importation ont été recensées à fin 2012.

Ces nouvelles mesures réglementant l'importation entrent dans le cadre de la volonté des pouvoirs publics, de réduire la facture d'importation qui a atteint un montant de 12,67 milliards de dollars durant le premier trimestre 2013, contre 10,66 milliards

de dollars une année auparavant, soit une hausse de 18,85%, selon les chiffres des douanes algériennes.

La volonté de développer une industrie nationale ne date pas d'aujourd'hui. Déjà entre 2000 et 2005, les mêmes mesures similaires à celles d'aujourd'hui ont été prises par le gouvernement algérien (obligation d'investissement de production locale pour les importateurs, interdiction d'importation pour les produits fabriqués localement, etc.). Pourtant, la facture d'importation du médicament, à titre d'exemple, n'a cessé d'augmenter. L'obligation faite aux importateurs d'investir dans le pays au bout de deux ans ne fonctionnait que comme une simple barrière bureaucratique. Une fois le délai fixé arrivé à expiration, certaines firmes ferment et renaissent sous un autre nom, ce qui prouve l'inefficacité de cette injonction administrative. Pour ce qui est de l'agroalimentaire, on est en droit de se demander pourquoi certaines cultures n'existent

pas en Algérie alors que les besoins en la matière sont exclusivement couverts par le recours systématique à l'importation ?

La betterave sucrière, le maïs et le soja sont entre autres produits de base dont l'Algérie est en dépendance chronique et qui contribuent chaque année à l'aggravation de la facture alimentaire. Certes, la sécurité alimentaire n'est pas autosuffisance alimentaire, comme cela est freiné avec récurrence par les pouvoirs publics pour justifier ce recours à l'importation.

Bien de pays dont les exportations agricoles constituent le pilier central des sources de revenus, demeurent toujours de grands importateurs de certains produits non disponibles au niveau local. Mais l'Algérie est loin de faire partie de cette catégorie de pays parce qu'elle est devenue un importateur exclusif de matières de base qui, dans un passé récent, sont produites au niveau local.

Z. M.

FOUED CHERIET, MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN MARKETING ET STRATÉGIE AGROALIMENTAIRES

«Des efforts de restructuration sont à faire dans l'industrie agroalimentaire»

Foued Cheriet est maître de conférences en marketing et stratégie agroalimentaires à Montpellier Supagro. Il revient dans cet entretien sur la participation des entreprises spécialisées dans l'agroalimentaire à la foire de la production nationale. Une participation importante qui est cependant à relativiser selon l'interviewé parce qu'elle cache une disparité entre les entreprises sur différents points.

Entretien réalisé par Lila T.

Les entreprises de l'agroalimentaire sont présentes en force lors des différentes manifestations économiques. Est-ce un signe du développement de cette filière ?

Cette forte présence est un bon signe car elle renseigne sur le dynamisme certain des filières agroalimentaires et la croissance de l'activité de transformation-valorisation des produits agricoles. Les entreprises ont également une volonté affichée de faire connaître leurs nouveaux produits, de nouer des contacts commerciaux via des rendez-vous d'affaires et de participer à des manifestations de ce genre comme vecteur

d'opérations commerciales à l'export.

Néanmoins, cette «forte» présence est à relativiser car elle cache une certaine disparité entre grandes et petites entreprises, entre celles qui exportent et celles qui espèrent le faire, et masque également une partie importante de l'industrie agroalimentaire, de transformation et de valorisation non représentée dans ce type de foires. Enfin, il faudrait que cette présence soit comparée (toutes proportions gardées) avec ce qui se passe dans d'autres pays (le Salon international de l'agroalimentaire de Paris par exemple).

Quels sont les moyens à mettre en œuvre pour rendre les entreprises de cette filière compétitives ?

Cette question, qui revient souvent, est quelque peu biaisée car elle s'intéresse aux moyens (lesquels ?) mais peu à celui qui doit les mettre en œuvre (qui ? quels acteurs ?). Je me permets donc de la compléter. Pour les moyens, il s'agit tout d'abord d'efforts de structuration de la filière, d'accompagnement, de mise en contact des acteurs, de représentation à l'international et de facilitations financières. Ces «moyens» relèvent en partie de l'action de l'Etat et des institutions, mais se rapportent surtout aux représentations professionnelles, aux banques, aux structures d'accompagnement (type Safex), aux associations interprofessionnelles, etc.

Comme vous pouvez le constater, cette mobilisation fait davantage appel à des compétences organisationnelles qu'à des moyens financiers. Pour la seconde partie de la question (quels acteurs), il faut noter que les entreprises n'ont pas attendu tou-



tes ces interventions pour s'organiser. Certaines affichent des ambitions légitimes en termes d'innovation, de gains de parts de marché, de maîtrise des coûts et de la qualité (certification), de structuration avec l'amont (sourcing), de sécurisation de l'approvisionnement en matières premières, de partenariats avec les industries apparentées (emballage, agences de communication, assurances, etc.) et, enfin, de présence internationale.

Il manque, à mon sens, trois éléments majeurs pour assurer une cohérence globale du système agroalimentaire en Algérie : une meilleure implication des entreprises et des institutions dans l'organisation de l'aval des filières/circuits de distribution, la lutte contre les pratiques informelles de commercialisation mais aussi de production et une maîtrise des systèmes de prix et des transferts de marges, et, enfin, une meilleure articulation-collaboration avec d'autres acteurs institutionnels ou issus de la recherche et de la vulgarisation.

Quel est le modèle le plus adapté pour l'Algérie en termes d'innovation dans ce secteur ?

Des études ont été menées dans ce sens (Benamar, Cheriet, 2012, déterminants de l'innovation des entreprises agroalimentaires en Algérie, revue Innovations). Il en est ressorti que les entreprises algériennes innoveront peu de manière radicale (au sens de création de nouveaux produits ou process) mais qu'elles étaient actives pour le lancement de nouveaux produits (adaptation à la demande en forte croissance, nouveautés commerciales, efforts d'amélioration de la qualité, de l'emballage et amélioration marketing et efforts de communication). Cela constitue des changements à la marge, mais dans le contexte actuel de l'accroissement de la demande et de l'atomisation de l'offre, un tel modèle reste insuffisant. Par contre, ce modèle ne sera pas adapté si la demande fléchit ou si la concurrence augmente, notamment avec l'arrivée de firmes étrangères. Dans ce scénario très probable, les entreprises algériennes devraient notamment se tourner vers la valorisation des marchés de niche, de démarche de labellisation des produits du terroir et d'amélioration de la qualité (via la certification) et de contrôle global des chaînes de valeur. Elles pourraient également se mobiliser dans des actions collectives de valorisation, telles que les partenariats de marques, l'approvisionnement sous forme d'achats groupés, la procédure collective de labellisation, la fédération de la R&D. De telles actions nécessiteraient des appuis institutionnels forts, mais seraient le signe d'une évolution majeure des filières agroalimentaire en Algérie

L. T.